

LES ECHOS

De Scy-Chazelles

*Joyeuses
fêtes*



route de Longeville



Espace Liberté



mairie



place de l'Esplanade



place du Paron

Le bulletin
d'information
de votre
commune



BULLETIN MUNICIPAL N°44 DÉCEMBRE 2009

Sommaire - décembre 2009

■ Edito - p.3

J. STRAUB

■ Conte de Noël - p.4

A. FLORI

■ Proximité - p.5

B. DHIOS

Les conseils de quartier

■ Travaux - p.6

F. NAVROT

Point sur les travaux rue de l'Abbé Roget
Le parc de l'Archyre

■ Environnement - p.7

R. PALUCCI

« Aux arbres citoyens »

■ Urbanisme - p.7

J. BRABLÉ

Travaux extérieurs : quelques rappels

■ Social - p.8

F. NAVROT

Le Pass foncier

■ Maison R. Schuman - p.9-11

D. SCHAMING (CG57)

L'actualité

■ Communication - p.12

Le conciliateur de justice

M. GUITARD

A quoi sert l'Europe ?

J. STRAUB

■ Ressources - p.13-15

E. BLOCH - R. PALUCCI

Histoire d'eau (4) : Conférence D. GROS

■ Culture - p.16-17

D. ANTONIADIS - J. CLOSSET

La bibliothèque

■ Association - p.18

S. MULLER

Natur'&Cie

■ Faune - p.19

S. MULLER - R. PALUCCI

Le renard



■ Du côté des seniors - p.20

D. MAHIEU

Les anniversaires

Le Clic

■ Portraits - p.21

C. GAUGIN - C. ANTOINE

B. Rabas

Laura, championne de Lorraine de gymnastique
L'équipe du service technique

■ Animations - p.22-25

Les fêtes de quartier p.22

COMMISSION COMMUNICATION

C'était hier p.23-25

COMMISSION ANIMATION

■ Le saviez-vous ? - p.26

COMMISSION COMMUNICATION

Le CAUE

■ Jardinage - p.27

Les conseils de Chantal et d'Albert

C. PATRICOLA - A. DUPUIS

Agenda

COMMISSION ANIMATION

■ Infos - p.28

MAIRIE

Informations municipales & générales

Accueil de la Mairie

Adresses et numéros utiles

Mercredis récréatifs à la maison R. Schuman

Gâteaux de Noël

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles.

Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication :

Jacques STRAUB

Responsable de la publication :

Bernard DHIOS

Tirage : 1500 exemplaires

Imprimerie Inter-Print Marly

Mise en page : Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90



2009 s'achève dans de meilleures conditions que nous ne pouvions le craindre, il y a un an. La chute de l'activité semble stoppée mais le nombre des chômeurs a fortement augmenté. Les équilibres sont encore très fragiles.

La prise de conscience des dangers que court la planète s'affirme de plus en plus. Néanmoins, il faut rester lucide, les notions de développement durable cachent de grandes hypocrisies. Tout le monde est d'accord sur les objectifs d'autant plus qu'ils n'engagent personne. C'est pourquoi, en pratique, on constate que souvent, on cherche plutôt à ne pas trop en faire.

Réduire la consommation électrique ? Oui mais pas trop fortement car les centrales sont conçues pour une certaine production. On ne peut et ne veut les faire tourner en sous-régime...

Réduire la consommation d'eau pour protéger nos nappes phréatiques ? On a appris récemment que c'était dangereux car les taxes d'assainissement diminuent et on risque de geler certains investissements destinés à protéger les milieux naturels...

Réduire la consommation d'essence ? Attention la TIPP s'effondrera et l'Etat est déjà sur-endetté...

Avez vous remarqué que les seules mesures de réduction des consommations énergétiques prisées sont celles qui nécessitent des investissements et font tourner l'économie ? Beaucoup en profitent allègrement. Les réductions d'impôts proposées servent exclusivement à pousser les factures à la hausse et il n'y a donc pas de véritable bénéfice pour les consommateurs.

Mais je ne voudrais pas jouer les Cassandre. De plus j'ai déjà évoqué longuement ce problème dans mon éditorial de septembre dernier mais il est bon de rappeler certaines convictions car il est permis d'être de plus en plus sceptique.

A Scy-Chazelles, l'année 2009 a été marquée par l'aboutissement de nombreux projets : le réaménagement de la place de l'Europe, le reprofilage et l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Abbé Roget, l'enrobé du chemin du Longeau, le remplacement des fenêtres de l'école maternelle Arc-en-Ciel, le parc de l'Archyre enfin en bonne voie d'achèvement, un nouveau PLU presque finalisé. Je n'ai cité que les réalisations essentielles. Sur le plan culturel, il faut rappeler les différentes manifestations du bicentenaire et l'inauguration du musée Robert Schuman, le 9 mai (*Entrée gratuite pour les sigéo-castellois*).

Nous avons ainsi contribué par nos investissements à soutenir l'économie comme nous y incitait le gouvernement et permis, avec les moyens qui sont les nôtres, d'éviter peut-être quelques licenciements en aidant un certain nombre d'entreprises. Une attitude plus attentiste aurait certainement été bonne pour notre budget communal mais, si elle avait été partagée par l'ensemble des communes, aurait précipité la récession. Paradoxalement, la situation économique nous a permis de bénéficier d'offres plus intéressantes. Nous avons choisi d'être des acteurs responsables dans l'intérêt communal mais sans négliger les intérêts régionaux et nationaux.

J'espère que vous passerez d'excellentes fêtes de fin d'année dans la joie et la convivialité. Que la lumière de Noël vous réconforte ! Que les fêtes apportent à tous un peu de magie en ravivant vos rêves d'enfants. Qu'elles soient une parenthèse dans vos soucis et vos peines, le prélude d'une année 2010 de santé, de satisfactions mais aussi de travail. C'est capital en ces temps de crise. Puisse nous aussi connaître en 2010 un redémarrage significatif et solide de l'activité économique au profit des plus fragiles d'entre nous.

L'ensemble des conseillers municipaux se joint à moi pour vous présenter leurs vœux très sincères.

Le Maire
Jacques STRAUB

un Conte de Noël



Retrouvez Scy-Chazelles en images par André Flori
aux éditions «Des bons enfants»

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les trois conseils de quartier viennent de se réunir pour exposer les questions nouvelles d'une part et faire le point sur les actions entreprises depuis avril 2009 d'autre part. Comme souhaité lors des dernières rencontres, les membres de chaque conseil se sont déplacés sur le terrain à la rencontre des riverains. Grâce à cette visite des quartiers et aux riverains qui ont répondu présents à notre rendez-vous, différents problèmes ont pu être réglés directement sur place avec mise en œuvre dès le lendemain. Certes une étude plus approfondie s'impose pour certaines situations plus complexes.

En fait la majorité des problèmes soulevés sont récurrents et touchent spécifiquement les **questions relatives à la circulation** des véhicules : trafic dense, vitesses excessives, stationnement anarchique, insécurité des piétons, etc.

Nous aurons beau multiplier les dispositifs ralentisseurs de vitesse (*nous comptons actuellement 18 dispositifs sur 14 km de voiries*), les zones 30 km/h sur la quasi-totalité de la commune, **l'incivilité reste un comportement difficile à corriger** si ce n'est par la peur du "gendarme" et la verbalisation.

La régulation du trafic en traversée de Moulins centre par la **mise en œuvre d'une "onde verte"** devrait, espérons, **réduire les flux automobiles** dans la commune aux heures de pointes.

Nous vous rappelons que les membres des conseils de quartier sont à votre écoute ainsi qu'à votre disposition pour étudier sur le terrain vos questions d'intérêt général (*Voir la liste sur "Les Echos de Scy-Chazelles" ou sur le site de la commune*).

Prochain rendez-vous en mars 2010.



Eclairage public sentier Baoëton



LES TRAVAUX DE LA RUE DE L'ABBÉ ROGET SONT TERMINÉS.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone et TV) avec élargissement des virages de la rue de l'Abbé Roget, démarrés en juin dernier, sont à présent terminés.

Alors que nous avions annoncé une durée de travaux de 3 à 4 mois, avec une fin prévue en septembre, nous avons dû arrêter les travaux en cours de chantier car le Service des Eaux de Montigny-les-Metz a souhaité remplacer les canalisations principales d'amenée d'eau potable situées sous la chaussée.

Conséquence pour nos travaux : 2 mois d'arrêt de chantier et donc de retard !

Ceci étant « déjà » oublié, nous apprécions à présent l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité tant pour les véhicules que pour les piétons qui n'utiliseront désormais plus qu'un seul trottoir mais plus confortable, ainsi que les impacts esthétiques et environnementaux.

Nous remercions tout particulièrement les riverains de la rue de l'Abbé Roget et de l'impasse des Vergers qui ont su faire preuve de tolérance et de patience à l'égard des gênes subies pendant les travaux.



LE PARC DE L'ARCHYRE PREND FORME

Au détour d'une promenade rue de la Passerine ou rue Pichon, les promeneurs ne pourront pas rater le chantier du futur parc de l'Archyre, démarré en juin dernier. Rappelons que ces travaux d'aménagement sont de deux types. D'une part des travaux hydrauliques destinés à améliorer le réseau d'assainissement des eaux pluviales qui sont en bonne voie d'achèvement et d'autre part, des travaux d'aménagements paysagers qui devraient se poursuivre jusqu'au printemps. Nous vous donnerons plus de détails dans notre prochain bulletin.



« AUX ARBRES CITOYENS »



Mardi 24 novembre après-midi, sous une pluie battante, les élèves du groupe scolaire Bernard Rabas de la classe CM1-CM2 de M. Dhenne se sont transformés en petits jardiniers.

Accompagnés de leur enseignant, des personnels du service technique de la commune et de quelques élus, ils ont planté une cinquantaine de jeunes arbres, notamment des arbustes à baies assurant le nourrissage naturel des oiseaux et des arbustes mellifères pour les abeilles, le long de la rue de la Passerine face à l'école Arc en Ciel ainsi qu'aux abords du square Goupil. Ces arbres portent le nom des jeunes planteurs.



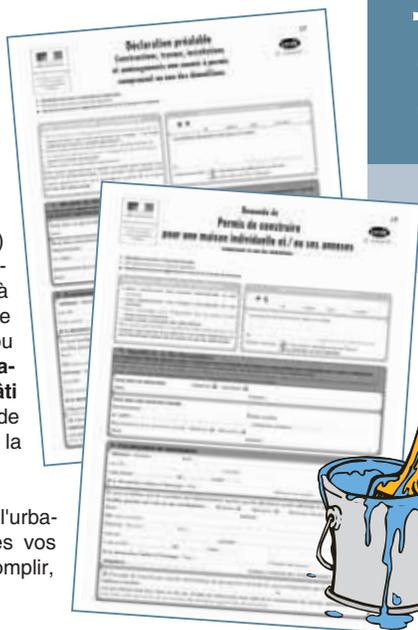
Cette opération a été organisée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en partenariat avec la commune, dans le cadre de la manifestation nationale « Aux arbres citoyens » qui a lieu chaque année.

Bravo et félicitations pour ce geste citoyen plein de bonnes intentions.

TRAVAUX EXTÉRIEURS : QUELLE DEMANDE POUR QUELS TRAVAUX ?

Dans les Échos parus en septembre 2008 (n°40) étaient rappelées quelques règles à suivre concernant des travaux que vous pouvez être amenés à exécuter dans votre habitation, que ce soit la remise en peinture des volets, la réfection de la façade, ou encore la réalisation d'un mur de clôture. **Tous les travaux qui touchent à l'extérieur d'un immeuble bâti sont soumis à autorisation**, soit par un permis de construire, soit par une déclaration préalable suivant la nature des travaux.

Le service de l'urbanisme et le conseiller délégué à l'urbanisme sont à votre service pour répondre à toutes vos questions et vous guider dans les démarches à accomplir, sur simple rendez-vous en Mairie.



CONNAISSEZ-VOUS LE PASS FONCIER ?

Le « Pass Foncier » est un dispositif qui permet aux primo-accédants et sous conditions de ressources, d'acheter leur 1^{ère} résidence principale neuve (maison ou appartement) en bénéficiant : d'une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 %, d'une majoration du prêt à taux zéro, d'une partie du prêt à remboursement différé, d'une subvention de la collectivité, d'une garantie de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie.



1) Conditions de ressources ?

Pour bénéficier du dispositif « Pass

Foncier », la somme des revenus fiscaux de référence des personnes allant occuper le logement (*mentionnés sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année n-2*) ne doit pas dépasser les montants ci-contre :

Montant	pour un foyer composé de ... personnes
23 688 €	1
31 588 €	2
36 538 €	3
40 488 €	4
44 425 €	5

2) Une TVA à 5,5% sur le bien acheté

Un taux de TVA à 5,5 % est appliqué aux opérations financées à l'aide du « Pass Foncier » ce qui a pour effet de réduire le coût de la construction de l'ordre de 12 %.

3) Montant du prêt à taux zéro par taille de ménage sur la zone géographique de la Communauté d'agglomération (CA) de Metz Métropole

Nombre de personnes composant le ménage	Montant du prêt à taux zéro	Montant de la majoration du prêt à taux zéro
1	26 400 €	+10 000 €
2	37 950 €	+10 000 €
3	42 900 €	+10 000 €
4	47 700 €	+12 500 €
5	52 650 €	+12 500 €

4) Montant du prêt à remboursement différé pour la zone géographique de la CA de Metz Métropole

Autre avantage du dispositif : le remboursement du terrain ou d'une partie du prêt d'un montant de 45 000 € est différé avec un taux bonifié très intéressant.

5) Une subvention de la collectivité en faveur du ménage accédant

Le « Pass Foncier » est subordonné à l'octroi, par une ou plusieurs collectivités locales (*en l'occurrence la CA de Metz Métropole pour notre collectivité*), d'une aide directe sous forme de subvention s'élevant à 3 000 € pour un ménage jusqu'à 3 personnes, et 4 000 € pour un ménage à

partir de 4 personnes.

6) Un dispositif sécurisé

Les accédants bénéficient d'un dispositif de sécurisation en cas d'impayés dans les situations suivantes : divorce ou dissolution de PACS, décès de l'emprunteur, mutation professionnelle à plus de 70 kms, invalidité à plus de 80 %, chômage supérieur à un an.

Ce dispositif de sécurisation garantit le rachat du logement par l'organisme 1 % logement avec objectif de maintien dans les lieux.

7) Exemple concret de mise en œuvre du « Pass Foncier »

Citons l'exemple d'un couple avec 2 enfants ayant des revenus équivalents à 2 300 € (*au maximum de 3 374 €*) mensuels qui financera l'achat de sa résidence principale en zone rurale sur 25 ans, avec un taux d'intérêt de 5,30 %, sans apport personnel. Sans « Pass Foncier », le ménage qui acquiert une maison de 190 000 € avec un taux de TVA à 19,6 % peut bénéficier d'un prêt à taux zéro pour un montant de 21 500 € et un prêt principal de 168 500 €. Ses mensualités pour le remboursement de ses prêts seront de 1 120 € sur 25 ans soit un taux d'endettement de 49 %. Avec le « Pass Foncier », le ménage peut acquérir la même maison pour un montant de 167 600 € (*taux de TVA à 5,5 %*), bénéficiant d'une subvention de la collectivité où se trouve la résidence de 4 000 €, d'un prêt à taux zéro de 21 500 € avec une majoration de 12 500 € et d'un « Pass Foncier » de 30 000 €. Le montant du prêt principal s'élève maintenant à 99 600 € et les mensualités pour le remboursement de ses prêts passent à 751 € soit un taux d'endettement de 33 %.

Qui peut vous renseigner pour de plus amples informations ?

Les organismes collecteurs du 1 % logement (*Ex. en Moselle : Cilgère Est 03 87 39 58 00, Cilest 03 87 63 58 13, Alliance 1 % logement 03 87 63 86 14, ...*), l'ADIL 57 (*Agence Départementale d'Information sur le Logement*) 03 87 50 02 61 et la DDE de la Moselle 03 87 34 34 34. Vous pouvez aussi consulter le site internet www.passfoncier.fr.

LA MAISON DE ROBERT SCHUMAN 9 MAI 2000 - 9 MAI 2009

Les ECHOS de Scy-Chazelles réservent souvent un espace à l'actualité de la Maison de Robert Schuman, créant ainsi un lien entre celle-ci et les sigéocastellois.

Ce sont eux qui doivent bénéficier de cette information au premier chef parce qu'il y a entre ce site historique et les habitants de notre cité un rapport à la fois ancien, intime et établi sur une relation de confiance et d'amitié réciproques.

L'objet du billet d'aujourd'hui est de faire le point sur près de dix années d'investissements au profit de ce site, propriété du Conseil Général de la Moselle.

Au premier jour de l'année 2010, en effet, la Maison Schuman célébrera la première décennie de sa prise en charge directe par l'Assemblée Départementale. Le 1er janvier 2000, de fait, la Maison Schuman intégrait le réseau des Musées du Conseil Général de la Moselle.

L'importance considérable de cette Maison pour l'histoire de notre continent appelait de la part de notre Assemblée et de son Président Philippe Leroy des décisions essentielles pour son avenir, la Maison devient ainsi site culturel départemental et fête son premier "9 mai" avec cette qualité et

ce statut dès 2000. Le 9 mai 2009, soit neuf ans plus tard, le Président Giscard d'Estaing inaugurerait en présence de près de 500 invités, les bâtiments de l'extension muséographique. Avec cette inauguration se clôture le cycle des investissements réalisés au cours de ces dix années, cet article souhaite rappeler rapidement.

➔ Le jardin historique relève des premiers travaux de réhabilitation. Est restitué en particulier le potager du Président Schuman, entièrement reconstitué à partir des photographies d'époque et des témoignages des proches collaborateurs du Président Schuman ; en particulier Jean-Marie Pelt.

Cette restitution est accompagnée d'une création : celle du «Jardin de chez nous» le premier opus d'une grande série. Ce jardin est entièrement conçu par Pascal Garbe, le "père" des «Jardins Fruitiers de Laquenexy». Le jardin de Scy-Chazelles intègre le réseau des "Jardins sans limite" dont les dernières réalisations à Manom et à Sarreguemines ont été inaugurées cette année.

Ce réseau regroupe aujourd'hui 26 jardins et a accueilli, sur l'année 2008, 272 439 visiteurs.



↪ La maison historique a été entièrement restaurée durant l'hiver 2003 - 2004. L'ameublement et la décoration intérieure de la maison ont été scientifiquement restitués à aussi d'après photos, témoignages et sur validation des témoins directs.

L'état de la maison est aussi proche que possible de celle dans laquelle Robert Schuman a vécu au cours des dernières années de sa vie.

↪ Après l'aménagement des jardins et la restitution de la maison historique, c'est l'installation d'un nouveau mobilier liturgique dans l'église fortifiée Saint-Quentin qui est à l'ordre du jour.

Saluons ici le travail absolument exemplaire réalisé à l'occasion de la réhabilitation de l'église fortifiée Saint-Quentin et dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par la Commune de Scy-Chazelles.

Le Département s'est, quant à lui, préoccupé des aménagements intérieurs : la visite de l'église fait partie intégrante de la découverte du site.

Le choix du Département s'est porté sur Arcabas, un grand artiste contemporain, d'origine mosellane. C'est l'un des rares artistes qui bénéficie de son vivant, d'un musée consacré à son œuvre. En créant le mobilier liturgique, Arcabas parachève ainsi la présentation du site qui accueille la dépouille mortelle de Robert Schuman. Signalons que le site de Scy-Chazelles est le seul lieu de mémoire relatif aux Pères de l'Europe qui intègre la sépulture dans la propriété transformée en musée historique.

En 2007, la Maison de Robert Schuman est l'un des premiers sites français (avec le Palais des Papes à Avignon et l'abbaye de Cluny) à se voir décerner par la Commission

Européenne, sur proposition du Ministre Français de la Culture, le label "patrimoine européen". Cette reconnaissance par l'Union européenne récompense le travail accompli par l'équipe culturelle du Conseil Général et salue l'investissement de notre collectivité dans le cadre du développement de ce site historique.

↪ En 2007 démarre également la phase d'études en vue de la réalisation de la dernière tranche d'aménagement inaugurée le 9 mai dernier.

↪ Entre temps sont réalisés deux parkings ouverts au public et destinés à soulager la pression du stationnement sur les voies et trottoirs communaux, suite aux demandes pressantes des riverains, relayées par la municipalité de Scy-Chazelles.

↪ Le nouvel équipement muséographique de la Maison Schuman s'ouvre sur un espace d'accueil billetterie-boutique qui mène à l'étage, à une exposition permanente sur la vie de Robert Schuman et le début de la construction européenne et au rez-de-chaussée, à un espace réservé aux expositions temporaires. L'espace d'exposition permanent de 150 m² est séquencé en cinq parties autour d'un symbole fort : une table qui se métamorphose au fur et à mesure du parcours du visiteur. De part et d'autre de ce fil rouge, un dispositif mural de médiation accompagne le visiteur dans cette histoire complexe du continent européen.

Au terme de ce parcours, le visiteur redescend à l'étage inférieur. C'est là que sont présentées les expositions temporaires. Elles ont pour objet d'approfondir certains aspects de l'histoire de la construction européenne et proposent une évocation de thématiques liées à l'actualité européenne. Un espace conférence, un espace pédagogique pour les classes, des espaces techniques notamment à disposition du jardinier complètent cet équipement indispensable qui permet aujourd'hui au site de proposer une visite exhaustive de près d'une demi-journée.

Les objectifs assignés en termes de fréquentation sont atteints : l'équipement accueille aujourd'hui 15 000 visiteurs par an.

Mais revenons sur l'extension contemporaine inaugurée en 2009. Celle-ci revêtait un caractère complexe sur les plans technique et architectural.



ARCABAS « L'Annonce faite à Marie »

Les contraintes de cette réalisation étaient nombreuses : il fallait conserver "Conciergerie" et "maison Boulanger" et les restituer avec leur façade d'origine tout en "branchant" leurs volumes sur un bâtiment nouveau. En effet, la "Conciergerie" abrite les bureaux de la Conservation ; la "maison Boulanger" accueille les volumes du hall d'entrée et de la billetterie-boutique. Le bâtiment nouveau a comme particularité son extrême étroitesse qui épouse la seule bande de terrain constructible sur le site, en connexion directe avec les bâtiments historiques. L'ensemble doit s'intégrer parfaitement dans le contexte des jardins déjà réalisés.

Le nouvel ensemble est donc constitué de trois éléments distincts destinés à fonctionner solidairement : deux bâtiments anciens restitués et une construction résolument contemporaine pour accueillir toutes les fonctionnalités précédemment décrites.

Le choix du jury de maîtrise d'œuvre s'est porté sur un architecte allemand vivant en France, à Paris, Bernd Hoge. Ce choix est à lui seul un symbole.

Les choix de l'équipe conduite par Monsieur Hoge ont été approuvés à l'unanimité par un jury composé de professionnels et de représentants des collectivités dont celui de la municipalité de Scy-Chazelles. Le parti, approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France, a été de distinguer clairement l'ancien du contemporain. La façade sur jardin est d'une grande élégance et vient encadrer astucieusement et harmonieusement les jardins de la propriété.

Le choix des matériaux participe de cette volonté de rupture architecturale. Ces matériaux signent résolument l'époque de la construction du bâtiment : il ne s'agissait pas, en effet, de réaliser un pastiche lorrain ou une copie de construction bourgeoise du XIX^{ème} siècle.

Bardage en verre et en zinc évoquent l'époque à laquelle appartient cette réalisation. De nombreuses façades de ce type, y compris en contexte historique, ont été réalisées dans les dernières années. Ainsi les façades en verre cathédrale se retrouvent-elles en France à Notre Dame de Bury (60), au Palais de Justice de Roanne (42) ; en Allemagne à la Faculté d'Architecture de l'Université de Braunschweig ou encore en Ecosse à la Caledonian University de Glasgow.

Les habillages en verre et en zinc d'un même tramage vertical ont cette propriété de réfléchir et de nuancer la lumière ambiante : le zinc prend une couleur bleue noire les jours de grand ciel bleu et s'efface en un gris clair les jours d'hiver.

Le bardage verre conserve un vert pâle par jour de grisaille mais donne une lumière lilas ou violet lors des couchers de soleil en période estivale. Cette grande façade latérale permet également d'offrir de grandes baies de lumière aux visiteurs de l'espace d'exposition du rez-de-chaussée.

Cette façade calme et sobre voire minimaliste répond au voisinage direct de la chapelle mortuaire du Président Schuman et s'inscrit définitivement dans le paysage lorsque arbres et végétation encadreront et accompagneront cette construction résolument contemporaine.

Notre grande fierté est de bénéficier aujourd'hui d'un équipement complet qui peut tenir largement la comparaison avec les sites historiques associés que sont la Maison Monet à Houjarray, la Adenauer Haus à Rhöndorf et La Casa di Gasperi à Pieve Tesino.

Denis SCHAMING



LE RÔLE DU CONCILIEATEUR DE JUSTICE

Quelle est sa mission ?

La mission du Conciliateur de Justice est de **favoriser** et de **constater** le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

Quelles sont les compétences du Conciliateur de Justice ?

Le Conciliateur de Justice **peut** intervenir dans de nombreux domaines tels que :

- ➔ problèmes de mitoyenneté
- ➔ conflits entre propriétaire et locataire
- ➔ conflits opposant un consommateur à un professionnel
- ➔ troubles de voisinage
- ➔ désaccords entre fournisseur et client
- ➔ difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent
- ➔ etc...

Le Conciliateur de Justice **ne peut pas** intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration relatifs à l'état civil, au divorce, à la garde d'enfants, aux pensions alimentaires.

Comment saisir le Conciliateur de Justice ?

Si vous désirez rencontrer le Conciliateur de Justice, vous n'avez aucune formalité particulière à effectuer.

Présentez vous à sa permanence, écrivez lui, téléphonez lui, prenez rendez-vous ou adressez lui un e-mail à l'adresse suivante :

michel-guidat@yahoo.fr

Le recours au Conciliateur de Justice est entièrement gratuit.

Monsieur Michel GUIDAT Conciliateur de Justice

se tient à votre disposition :

MAIRIE DE WOIPPY

le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de 14h30 à 16h30 ☎ 03 87 34 63 00

MAIRIE DE MOULINS-LÈS-METZ

le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois de 14h30 à 16h30 ☎ 03 87 60 44 60



A quoi sert l'Europe ?

NOUVELLES EUROPÉENNES...

Oui, l'Union Européenne s'intéresse à votre vie quotidienne :

Voyageurs en bus et en bateau.

Le 4 décembre 2008, la Commission européenne a adopté deux propositions législatives visant à renforcer les droits des personnes voyageant par autobus ou bateau à l'intérieur ou vers l'extérieur de l'UE. Les passagers bénéficieront d'une meilleure information avant et pendant le voyage, d'assistance en cas de retard et d'indemnisation en cas d'annulation. Le fait du voyageur, comme pour le transport aérien. Un volet important de ces propositions concerne les personnes à mobilité réduite qui se verront garantir une assistance gratuite.

Vers une protection des enfants renforcée sur Internet.

Le 9 décembre 2008, le Conseil de l'UE pour les télécommunications adoptait le nouveau « Programme pour un Internet plus sûr », couvrant la période 2009-2013. Bénéficiant d'une enveloppe de 55 millions d'euros, ce programme servira à cofinancer les projets visant à lutter contre les sites au contenu illicite, ainsi que les pratiques de harcèlement et la manipulation psychologique des enfants. 48 % des subventions seront destinées à la sensibilisation du public, principalement les parents et les enseignants. 36 % serviront à la création d'un réseau permettant de signaler les contenus illicites et les comportements suspects.

Acheter sa voiture dans l'UE, c'est plus simple.

Jusqu'ici, les citoyens de l'UE désireux d'acquérir un véhicule en dehors de leur frontière étaient parfois découragés par la lourdeur des formalités administratives. Un nouveau règlement adopté par la commission en mai 2009, simplifie considérablement les démarches : obligatoire dans l'UE, le certificat de conformité doit désormais être délivré automatiquement par le constructeur. Concrètement, un citoyen français pourra acheter une nouvelle voiture ou une nouvelle caravane en Allemagne et l'immatriculer en France très facilement sur simple présentation du certificat de conformité européen.

L'EAU DE METZ ET DE NOS VILLAGES : UNE DIFFICILE CONQUÊTE

C'est l'histoire passionnante de la quête de l'eau, dans notre région qu'a fait revivre Dominique Gros dans une conférence, illustrée de nombreux documents anciens qui s'est tenue le 4 novembre, salle de l'Esplanade. Il y intervenait, non comme maire de Metz mais comme spécialiste des questions environnementales : fondateur en 1972, du premier syndicat national de l'environnement, il a exercé pendant plus de trente ans la fonction d'ingénieur, puis de sous-directeur à l'Agence de bassin Rhin-Meuse. C'est enfin un érudit passionné d'histoire locale et militaire. C'est le spécialiste de l'eau que le public a rencontré.

Au cours de l'Histoire, le Saint Quentin aux multiples sources est devenu le château d'eau de la Ville de Metz et de nos villages. De cet usage subsistent un patrimoine précieux de fontaines, de puits et de lavoirs, un moulin, des noms de lieux : Moulins-les-Metz, le Longeau.

Jusqu'à ce jour, on n'a pas réussi à reconstituer le puzzle des aqueducs romains qui l'ont parcouru et dont ne subsistent actuellement que quelques précieux vestiges.

A été abordée aussi la situation actuelle : d'où vient l'eau que nous buvons à Metz et dans les villages de côte ? Pourquoi la pollution de la Meurthe par les chlorures oblige-t-elle la Ville à s'approvisionner au lac de la Madine ?

Pourquoi la réserve du Saint Quentin est-elle actuellement sans usage ? Comment imaginer l'avenir de cet approvisionnement qui fut toujours, la préoccupation majeure de l'humanité ? Ce sont ces points qui nous ont fait mieux comprendre combien il a été difficile, y compris dans notre région, d'obtenir le miracle dont beaucoup d'hommes et de femmes sont privés : l'eau jaillissant du robinet.



Légende

- Source
- Puits
- Fontaine ou autre point d'eau
- Fontaine disparue
- Lavoir
- Ancien lavoir
- Bassin, nymphéa
- Bassin disparu
- Réservoir en service
- Réservoir hors service ou disparu
- Station de pompage
- Vestige d'aqueduc gallo-romain, tracé approximatif
- Vestige d'aqueduc du XVIII^e siècle
- Aqueduc de Gorze dit de Van der Noot
- Pavillon lié à l'aqueduc de Gorze
- Chambre d'eau, autre édifice lié à l'eau
- Ruisseau actuel permanent
- Ruisseau temporaire, fossé
- Ruisseau ou fossé disparu ou souterrain
- Plan d'eau, étang
- Moselle
- Réseau (partiel) d'adduction d'eau
- Réseau (partiel) d'eau pluviale



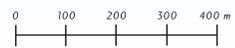
L'eau à Scy-Chazelles

Ce plan constitue une première tentative de représentation cartographique des différents éléments connus de Scy-Chazelles, liés à l'eau. Cet état des lieux doit faciliter la mise en valeur prochaine de certains d'entre eux, faisant partie intégrante du patrimoine communal. La carte correspond à une compilation d'observations de terrain, de données figurant dans des documents écrits ou cartographiques et d'informations collectées auprès d'habitants de la commune.

Cette carte, encore largement incomplète, reste une base de travail que chacun pourra enrichir par ses apports personnels. Si vous avez connaissance d'autres éléments méritant d'être visualisés sur le plan : source, puits, vestige d'aqueduc, bassin... existants ou disparus, contactez-moi par courriel (bloch.eric@gmail.com). Ces données viendront compléter progressivement cette carte qui deviendra ainsi le résultat d'un travail commun.

Merci à chacun pour sa contribution passée ou future à l'établissement de cette carte.

Conception : Eric Bloch - 2009
Réalisation : Michel Le Moigne



La bibliothèque

LE COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Des livres lus sont à votre disposition depuis maintenant une année dans votre bibliothèque : Littérature Adulte et Jeunesse ainsi que des documentaires, en texte intégral.

Des durées d'écoute pouvant aller jusqu'à 16 heures (Harry Potter) mais généralement si bien lus et parfois même interprétés que l'on n'a qu'une hâte : poursuivre... Et côté technique, aucun problème pour s'arrêter et reprendre là où on le souhaite. A écouter sur un ordinateur ou tout système audio.

NOUVEAUTÉ
Les Livres Lus :
 des livres à écouter
 sur support CD
 standard ou
 MP3



Un secret

Philippe Grimbert.

Lu par l'auteur

Durée : 2h50

« *Un texte splendide qui donne à lire l'indicible* » *Le Monde des livres*

Un livre de nombreuses fois primé, un film magnifique, une lecture captivante.

Une année de neige

Christian Signol.

Interprété par Yves Mugler

Durée : 4h01

Sébastien a 10 ans et la leucémie menace sa vie...

Jamais peut-être l'immense conteur qu'est Christian Signol n'avait su nous toucher au cœur avec une telle justesse.

La longue route

Bernard Moitessier. Interprété

par Pierre Aussedat

Durée : 6h

C'est l'histoire de 10 mois passés seul entre mer et ciel, celle d'un marin d'exception et cependant peu connu, révolté face aux fausses valeurs du monde moderne. *C'est un chant, un poème à la mer, où l'homme, son bateau, les éléments se pénètrent et vibrent à l'unisson. Magnifique.*

Harry Potter et la Coupe de Feu

J.K. Rowling

Lu par Bernard Giraudeau - Durée : env. 16h

Avec talent et humour, Bernard Giraudeau prête à chaque personnage une voix propre. Un magnifique jeu d'acteur pour une

lecture enlevée, vivante et chaleureuse des aventures du plus célèbre des apprentis sorciers.

L'opéra de la lune

Jacques Prévert

Récitant Mamadou Diallo

Un conte de Jacques Prévert & autres contes pour un voyage dans la belle Afrique accompagné de musiques traditionnelles. *Un grand classique.*

Histoires pour les petits

Milan Presse

Un périodique pour les 2/6 ans. *Chaque mois, 3 récits inédits à lire et à relire et 5 fois dans l'année, nos petits lecteurs retrouveront toutes ces belles histoires lues sur un CD joint pour les revoir seuls.*



500 OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE RENOUVELÉS 3 FOIS DANS L'ANNÉE

La subvention annuelle communale nous permet chaque année, l'achat de très nombreux livres autant dans les secteurs Adulte que Jeunesse. Cependant, à elle seule elle ne suffit pas à satisfaire l'appétit insatiable de bon nombre de lecteurs, amateurs parfois d'un seul genre littéraire.

En effet, certains domaines sont très prisés des habitués et notre mission nous imposant de veiller à maintenir par notre politique d'acquisition le meilleur équilibre possible pour chaque secteur de la bibliothèque, les emprunts effectués auprès de la DLPB nous permettent de satisfaire pleinement ces lecteurs sans menacer la cohérence de notre fonds.

C'est donc à ce niveau qu'intervient le Conseil Général de la Moselle par l'intermédiaire de la **Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques - DLPB** (auparavant dénommée Bibliothèque Départementale de Prêts - BDP).

C'est en effet, auprès de cet établissement, auquel la commune est liée par convention que nous renouvelons 3 fois par an 500 ouvrages.

Le dernier échange a eu lieu le 10 novembre. Vous pouvez donc trouver dès à présent un peu plus de 500 ouvrages nouveaux pour la bibliothèque : Policiers, Romans large vision, BD, Arts et Voyage, Livres Lus mais encore beaucoup d'autres sujets, autant en Adulte qu'en Jeunesse dont de nombreuses nouveautés.

N'hésitez pas à vous inscrire à la bibliothèque.

L'inscription de 5,00€ vous permettra d'emprunter **GRATUITEMENT** tout au long de l'année tout ce qui vous fera envie.

LIRE EN FÊTE ...PARTOUT EN MOSELLE !

Depuis trois ans maintenant, la Moselle célèbre au mois d'octobre le livre et la littérature dans les bibliothèques du département au travers de la manifestation Lire en Fête... partout en Moselle !

Le mot littérature est un mot si lourd de sens pour beaucoup que la porte d'une bibliothèque paraît difficile à franchir alors que celle d'une salle de spectacle paraît, elle, légère et ouvrant sur autant de promesses. Alors, Lire en Fête se fait passerelle...

C'est en effet pour nous, bibliothécaires, la possibilité de vous proposer par le spectacle vivant un accès différent à cette littérature qui effraie parfois et/ou est presque totalement méconnue, comme l'est l'œuvre de Maeterlinck.

« Philosophe sensible au tragique de la comédie humaine, assoiffé de solitude et de silence, ses cheminements intérieur et littéraire se confondent cependant en une longue quête du bonheur. »

Présenté ainsi, il n'est pas dit que l'on ait envie de découvrir cet écrivain, prix Nobel de littérature.

C'est donc là que le spectacle vivant entre en scène...

Dans le cadre de la 3^{ème} édition de **Lire en Fête... partout en Moselle !** La bibliothèque de Scy-Chazelles a reçu la comédienne Cathy Rohr, qui a interprété, devant plus de cent spectateurs, petits et grands, *L'Oiseau bleu*, pièce de Maurice Maeterlinck, mise en scène par Claudia Calvier-Primus qui était présente à cette soirée.



Cette œuvre fantastique alliant théâtre, conte et marionnettes, relate l'histoire de Tytyl, fils de bûcheron, chargé par la fée Bérylune d'aller quérir l'oiseau bleu, seul capable de guérir sa petite fille Charlotte d'un mal qui la ronge. Tytyl quitte la chaumière familiale, accompagné de la fée munie de son diamant magique et part en quête de cet animal fabuleux. Il traverse différents univers où il sera confronté à certains obstacles incarnés par la Reine de la nuit ou les arbres de la forêt qui souhaitent que la mission

de l'enfant échoue. Mais au fil de son voyage, le petit héros fera également de jolies rencontres

comme les petits bonheurs du quotidien et les enfants bleus du Royaume de l'avenir qui lui permettront d'évoluer en changeant son regard sur le monde qui l'entoure. C'est, enfermée dans sa robe que la fée raconte et participe à l'histoire de Tytyl. Une robe étonnante, permettant de voyager d'un univers à l'autre ; une robe tournaute qui se transforme au fil de la quête initiatique de l'enfant, usant d'effets de tiroir, de castelet, de poches secrètes et autres surprises. A la fin du spectacle, moment crucial, la fée effeuille sa robe, laissant apparaître une cage géante dans laquelle elle est enfermée. Et c'est Tytyl, après ce long voyage très initiatique, qui libère la fée et révèle le grand secret du bonheur : « **Je crois que j'ai enfin compris où se trouve l'Oiseau Bleu, il suffit d'ouvrir grand les portes de notre cœur et il est là, bien au chaud, au creux de chacun de nous** ». Saluons la prestation de la comédienne,

Cathy Rohr qui a, pendant 40 minutes, en solo, déployé ses talents de conteuse et su emmener son public dans un monde "symboliste", qui a captivé l'auditoire en suscitant la réflexion.



Article et photos : Joëlle CLOSSET

Une réflexion si profonde qu'un silence étonnant suivit la fin de cette belle et "magique" représentation, un silence chargé d'attente, un silence qui voulait prolonger le rêve... avant de chaleureux applaudissements.

NATUR'& CIE, UNE NOUVELLE ASSOCIATION À SCY-CHAZELLES

Créée en mars 2009 par des passionnés, cette association, compte utiliser l'image et particulièrement la photographie pour promouvoir la connaissance et le respect de la nature.

Pour cela, elle organise des expositions photographiques et des conférences : nous avons déjà pu admirer les œuvres de Stéphane Vitzthum et apprendre à connaître la chouette effraie, alias "la dame blanche" en écoutant l'automne dernier Michel Ribette, responsable régional des animations-nature pour Nature & Découvertes, et conseiller de l'association Natur'&Cie.

Une seconde exposition a eu lieu les 13, 14 et 15 novembre dernier sur le thème du renard. Les photos et panneaux pédagogiques étaient l'œuvre de l'association ARDEI (Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image). Le vendredi après-midi a été consacré exclusivement à la visite des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Environ 250 jeunes ont pu découvrir la noblesse et la beauté de ce petit prédateur mal connu et mal aimé.



Le temps fort des activités de Natur'&Cie sera un festival photo-nature annuel dont la première édition aura lieu au printemps 2010. Il offrira à des artistes venus de divers horizons des temps d'expression pour nous faire partager leurs expériences et l'originalité de leur regard sur le patrimoine naturel aujourd'hui fragilisé. Le festival qui durera 4 jours, comprendra aussi des expositions de sculptures et de peintures, des diaporamas, des conférences, des ateliers, notamment avec les enfants et des sorties-nature

Jean-Marie Pelt, fondateur de l'Institut d'écologie de Metz, ambassadeur européen pour l'environnement, auteur de nombreux livres, a accepté de parrainer l'association, ce qui est de bon augure.



Contact : Sylvie Muller
 tél 06 09 90 04 76
 sy.muller@free.fr (site en cours)

PROCHAINES ACTIVITÉS

Vendredi 29 janvier 2010,
salle de l'Esplanade à 20h30

Film-conférence sur le chat forestier : « A la découverte du tigre des bois » de Fabrice Cahez.

13, 14, 15 et 16 mai 2010

Grand festival de la photo-nature organisé à Scy-Chazelles par Natur'&Cie : une dizaine d'expositions, des ateliers-nature avec les enfants, des sorties, des films et des conférences.



APPRENONS À CONNAÎTRE ET DONC À AIMER LE RENARD

Maître Renard, titre écrasant pour ce petit prédateur furtif de petite taille : 58 à 85 cm de long et pesant moins de 7 kg. Peu exigeant en matière d'habitat, il se trouve bien partout, y compris à proximité de nos demeures.

Victime de tous les préjugés, il est considéré comme nuisible alors qu'en se nourrissant essentiellement de campagnols et de petits rongeurs, il est un auxiliaire précieux de l'agriculture. Mais, les humains préfèrent le chasser impitoyablement et utiliser à grands frais les produits chimiques qui polluent les terres et l'ensemble de la chaîne alimentaire ! Quant à la rage, le dernier cas enregistré date de 15 ans. Par contre, attention à l'échinococcose, une maladie rare qui peut être grave pour l'homme. Ce parasite peut infester le renard mais aussi le chien et le chat.

Adopter certaines règles d'hygiène indispensables avant de consommer champignons et baies ramassés en forêts.

Pour plus de détails rendez-vous sur :

http://www.oncfs.gouv.fr/events/point_faune/suivi-sanitaire/2003/echinococcose.pdf

Le Renard fait partie de l'équilibre indispensable. Vivre à la campagne, c'est partager le domaine vital des espèces et avoir le privilège d'observer la vie sauvage qui est à notre porte et qui est aujourd'hui gravement menacée (article inspiré des travaux de Madame Courtade, qui pendant des années, grâce à des conférences et des photos passionnantes nous a appris à connaître et aimer la vie sauvage du Mont Saint Quentin).



Les anniversaires

M^{me} Marie Mialet, bien connue des sigéo-castellois, a fêté ses **90 ans** le 18 octobre avec sa famille. M. le Maire lui a rendu visite à cette occasion, accompagné de Danielle Mahieu, adjointe chargée du CCAS. Un bouquet de fleurs lui a été offert.



Charlotte Gaugin et Danielle Mahieu sont allées le 25 novembre souhaiter un très bon anniversaire pour ses **95 ans** à M^{me} **Cestille Minet** qui vit avec son fils Emilio au 89 Voie de la Liberté.



Un service gratuit en faveur des personnes âgées

LE CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION



Le CLIC est un dispositif mis en œuvre par le Conseil Général de la Moselle, en partenariat avec la Fédération Seniors Moselle et le soutien des organismes d'assurance maladie et de retraite.

C'est un guichet unique d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation destiné aux personnes âgées, aux familles, à l'entourage et aux professionnels du secteur médico-social.

Il apporte des solutions concernant :

- l'accès aux droits :

APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), carte d'invalidité, carte de stationnement européenne, retraite, allocations diverses...

- le soutien à domicile :

auxiliaire de vie, soins à domicile, garde à domicile, téléassistance, portage de repas, petits travaux, aménagement et amélioration de l'habitat...

- les modes d'hébergement :

foyer logement, accueil familial, accueil de jour, accueil temporaire ou de plus longue durée ...

Le CLIC vous informe sur la marche à suivre et peut vous apporter une aide administrative à la constitution des dossiers.

Le CLIC a pour mission également de mettre en œuvre des actions d'information et de promotion de la santé par le biais du tissu associatif local, afin de prévenir le vieillissement et créer un lien social, qui peuvent être par exemple des ateliers sur la nutrition, la mémoire, l'équilibre, le sommeil, le bien-être...

La commune de SCY-CHAZELLES dépend du CLIC de Metz Campagne

30 Route de Thionville
Parc des Varimonts - 57140 WOIPPY
Tél : 03 87 36 37 38 - Fax : 03 87 36 37 00
Mail : clicmetzcampagne@fr.oleane.com



De gauche à droite :

M^{me} Carole CHAUDIER, Coordinatrice du CLIC de Metz Campagne - M^{me} Charlotte GAUGIN, Adjointe - M^{me} Marie France BALAGNY, Présidente de l'association "Amitiés Sigéo-castelloises" et M^{me} Marie SCARAMUZZA, secrétaire du CLIC de Metz Campagne.



Equipe enseignante de B. Rabas

M. DHENNE ET M. PICCIN

Véritables globe-trotters de l'éducation :

Olivier Dhenne (à gauche sur la photo) a été enseignant en Afrique et à Rurange. Dernièrement, il était en poste en Allemagne. Il a également été zilien à Cressot et a occupé d'autres postes complémentaires.

M. Piccin (à centre sur la photo) est enseignant depuis 14 ans. Il a eu l'occasion de voyager un peu en Meurthe et Moselle, en Haute-Savoie, en Guyane, à Metz et ses environs.

Une championne à Scy-Chazelles



LAURA LETEMBET

Une championne rue du stade. La corrélation entre le nom de la rue et le parcours sportif de Laura Letembet nous fait esquisser un tendre sourire.

Cette sigéo-castelloise de neuf ans bénéficie d'horaires aménagés dans sa classe de CM1 de l'école Debussy de Metz, un régime scolaire spécial en vue de rendre encore plus riche son palmarès en gymnastique.

Son palmarès :

Année 2007 :

3^{ème} en équipe championnat de Moselle à Annéville - 5^{ème} en équipe de championnat de Lorraine à St Dié - 1^{ère} en championnat individuel de Moselle à Freyming-Merlebach - 2^{ème} championnat de Lorraine à Frouard

Année 2008 :

1^{ère} en équipe championnat de Moselle à Audin le Tiche - 1^{ère} en équipe de Championnat de Lorraine à Forbach - 1^{ère} championnat individuel de Moselle à Woustviller - 2^{ème} championnat individuel de Lorraine à Lunéville

Année 2009 :

5^{ème} en équipe de championnat de Moselle à Fameck - 5^{ème} en équipe de championnat de Lorraine à Frouard - 4^{ème} championnat individuel de Moselle à Freymind-Merlebach - 1^{ère} championnat individuel de Lorraine à Epinal

UNE ÉQUIPE QUI SOIGNE LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Cette année nous ne pouvons que féliciter toute cette équipe du service technique solidaire de leurs responsables pour nous offrir un village dont le fleurissement aura été exceptionnel.

Reconnaissons que la météo aura été favorable grâce à l'été indien.

Exceptionnelle aura été la qualité sur la durée, puisque les suspensions ont été déposées seulement à la mi-octobre.

Encore merci et bravo à toute l'équipe.



Les fêtes de quartier



Une table bien garnie !



LES QUARTIERS FONT LA FÊTE

DE LA PRAIRIE...

Après une pause de quelques années, la Prairie s'est remis à faire la fête. Sous l'impulsion de Nicole, avec l'appui logistique de la commune, les "Prairiens et Prairiennes" se sont retrouvés le 8 août pour renouer avec la tradition. Chacun ayant apporté son panier garni avec entrées, salades, charcuteries, desserts mis en commun, pour donner à cette soirée une ambiance très conviviale. Mais cette année un esprit de renouveau a soufflé sur cette réunion en famille, de nouveaux résidents ont pu faire connaissance avec les plus anciens. Tout le monde s'est quitté joyeux d'avoir passé une agréable soirée. RDV est déjà pris pour 2010.



À LA PASSERINE

Cette année... elle a eu lieu samedi 27 juin 2009 en soirée, elle s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a connu son succès annuel habituel. Une trentaine de riverains se sont retrouvés square Goupil afin de passer une agréable soirée. Les organisateurs ont particulièrement apprécié le prêt de chapiteaux par la commune. Comme à la Prairie rendez-vous est pris pour 2010.





← **TOURNOIS DE TENNIS 2009
D'EXCELLENT CRU**
septembre 2009



↑ **CONCERT DE CLÔTURE DU BICENTENAIRE DE SCY-CHAZELLES PAR LA
MUSIQUE MILITAIRE « TERRE NORD EST »** 27 septembre 2009
Ateliers musicaux de Scy-Chazelles - Tennis Club



← **RANDONNÉE DES LAVOIRS**
27 septembre 2009
Amicale Associative des Bonnes Volontés
de Scy-Chazelles

↓ **BOURSE DE PUÉRICULTURE**
4 octobre 2009 Aides et Loisirs



↓ **9^{ème} FESTIVAL « MUSIQUES SUR LES
CÔTES »** 10 octobre 2009



↓ **LOTO DE L'AMICALE DU PERSONNEL DE SCY-CHAZELLES**
10 octobre 2009



↑ **LES AMITIÉS SIGEO-CASTELLOISES ONT 5 ANS**
24 octobre 2009

→ **ROBIN DES BOIS**
AU CENTRE DE LOISIRS
Vacances de Toussaint



↑ **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

UNE SOIRÉE THÉÂTRE « SALE ATTENTE » →
21 novembre 2009 Amitiés sigéo-castelloises



← **PARTAGE ENTRE**
LES ENFANTS ET
LES SENIORS
DE LA COMMUNE
25 novembre 2009

MARCHÉ DE NOËL →

29 novembre 2009

Aides et Loisirs

↓ TÉLÉTHON

4 et 5 décembre 2009

Amicale Associative des Bonnes Volontés
de Scy-Chazelles



↓ BOURSE AUX JOUETS

6 décembre 2009

Aides et Loisirs



SAINT NICOLAS Décembre 2009

← Ecole sous les vignes

↓ Ecole B. Rabas



Retrouvez en détail ces animations
sur le site internet de la mairie
<http://www.mairie-scy-chazelles.fr>

LE CAUE DE LA MOSELLE

Récemment installé au 2 rue Jeanne d'Arc, le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)** de la Moselle est une association créée par la volonté du Conseil Général, en application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Destiné aux collectivités locales soucieuses de connaître les meilleures possibilités de réalisation et d'insertion de leur projet dans l'environnement, aux particuliers souhaitant réhabiliter, aménager ou construire leur maison, aux écoles pour sensibiliser les élèves à la valorisation du patrimoine, ou encore aux professionnels pour travailler à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion de l'architecture, le CAUE est un organisme public à votre service.

Le conseil est gratuit, mais il est limité et exclut la maîtrise d'œuvre. Il permet de bien formuler votre question et d'identifier les prestataires de services les mieux adaptés pour y répondre.

Le CAUE dispose d'un centre de documentation, ouvert à tous sur rendez-vous, qui regroupe plus de 23 000 références réparties en livres et plaquettes spécialisés, diapositives, articles, revues spécialisées, DVD, vidéos, dossiers documentaires, et expositions itinérantes.

Encore trop souvent méconnu du public, il existe pourtant depuis bientôt 30 ans : à l'écoute des uns et des autres, en conseillant, orientant, suscitant des idées, inventant des démarches, en donnant à tous une envie d'architecture.

Cette année et les années à venir, seront particulièrement orientées vers la sensibilisation des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents et cadres des collectivités territoriales et des personnels associatifs, aux enjeux du développement durable.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Tél : **03 87 74 46 06** - Fax : **03 87 74 75 74**
Email : **contact@caue57.com**
Site internet : **www.caue57.com**



AGENDA DES MANIFESTATIONS 2010 CONNUES

9 janvier à 15h à l'Esplanade
RÉCEPTION DES RETRAITÉS DE
AFAEDAM

9 janvier à 20h30 à l'Espace Liberté
CONCERT DE NOUVEL AN

23 janvier à l'Espace Liberté
REPAS DES ROIS (Amitiés Sigéo-
Castelloises - ASC)

29 janvier à 20h30 Salle de
l'Esplanade
FILM CONFÉRENCE « le chat
forestier » (Natur'&Cie)

14 février à l'Esplanade
CONFÉRENCE DE MUSIQUE par
M. Bourgeois sur le père de l'opéra
léger et envoûtant Franz Lehar aussi
(ASC)

20 février à l'Espace Liberté
THÉÂTRE « Croq la pomme » par le
théâtre « Ile en Joie » (Amitiés
Sigéo-Castelloises)

27 février à l'Espace Liberté
SOIRÉE CARNAVALESQUE (Scy-
Chazelles Loisirs)

7 mars de 8h à 12h à l'Espace
Liberté
BOURSE PUÉRICULTURE (Aides
et Loisirs)

14 mars
MESSÉ du Souvenir Français

1 mai
BROCANTE (Scy Chazelles Loisirs)

8 mai
Son et lumière à l'Esplanade
Dans le cadre du 60^e anniversaire de
la déclaration de Robert Schuman

13, 14, 15 et 16 mai
GRAND FESTIVAL DE LA PHOTO-
NATURE : expositions, ateliers-
nature, sorties, films et conférences
(Natur'&Cie)

15 et 16 mai à l'Esplanade
MARCHÉ AUX FLEURS (Amitiés
Sigéo-Castelloises)

1^{ère} quinzaine de juin
"INSOLIVRES" (Bibliothèque / Lire à
Scy)

Clôture de l'année à l'Esplanade
MÉCHOUI (Amitiés Sigéo-
Castelloises)

27 juin KERMESSÉ PAROISSIALE
N'oublions pas cette année 2010 la
fête de la Musique.

Les conseils de Chantal et d'Albert

SUIVEZ L'ETOILE



On l'a surnommée « l'étoile de Noël » et c'est un nom qui lui convient à merveille car elle s'épanouit presque à la date du solstice d'hiver. Rien ne peut mieux combler, en effet, cette plante d'intérieur que la saison des nuits les plus longues : elle a horreur des lumières vives et ne supporte celle du jour qu'à dose homéopathique.

C'est pourquoi le poinsettia (c'est son vrai nom), dit aussi Euphorbia pulcherrima, est à son apogée en ces brèves journées d'hiver.

Son surnom ne vient pas de ses fleurs, mais de ses bractées, c'est-à-dire de grandes feuilles différentes des autres par la taille et par la couleur, placées au point d'insertion des fleurs et les recouvrant avant leur développement. Mais celles du poinsettia sont spécialement spectaculaires : d'un beau rouge profond, tranchant sur le vert du reste du feuillage, elles s'étalent en étoile et constituent son plus bel ornement.



UNE HAIE POUR LA VIE !

Jusqu'à l'arrivée des bourgeons, vous pouvez planter en dehors des périodes de gel. C'est le moment de créer votre haie.

Dans tous les nouveaux jardins, à tort ou à raison, on voudrait une haie brise-vent, brise-vue, à pousse rapide jusqu'à sa hauteur définitive et à pousse très lente ensuite...

Une fois en place, il est rare d'en changer. Il est donc important de ne pas se tromper sur le choix des variétés.

Si l'on copie ce qui existe déjà, il y a des "chances" que le choix se porte sur les fameux « cyprès de Leyland, lauriers amande ou cerise, troènes, pyracanthas, thuyas » ou autres persistants à pousse rapide et d'une taille supérieure aux 2 mètres réglementaires.

Croissance forte et monovariétale n'est pas la mieux adaptée et ce pour plusieurs raisons :

- Une espèce végétale en grand nombre sur une petite surface a tous les risques de voir tous les spécimens attaqués par un parasite.

- Si un spécimen est atteint, c'est la haie toute entière qu'il faut soigner ; et si le parasite n'est pas éradiqué, il revient en force.

- Lors de la floraison, il y a une grande concentration de pollen d'une même espèce occasionnant des allergies (pollinoses) surtout par les cupressacées.

Donc, une seule solution, la haie variée ! Avec des feuilles qui tombent (caduques), certaines qui restent (persistantes), avec des fleurs pour les abeilles, les papillons et autres auxiliaires, avec des baies pour les oiseaux, avec des couleurs, des odeurs... Une haie pour la vie avec plein de vies !

LA MAISON DE ROBERT SCHUMAN S'OUVRE AUX ENFANTS DE 5 À 12 ANS.

Le site propose en effet des mercredis récréatifs et thématiques pendant les vacances scolaires : atelier, découverte ludique de la maison du Père de l'Europe et du musée, un goûter pour clore l'après-midi... Les enfants pourront ainsi s'amuser à découvrir Robert Schuman et son rôle dans la construction européenne, sa maison, ses jardins et même quelques cultures européennes. Au programme : « Autour d'une médaille », « Les contes d'Andersen », « Mon herbier », « Petite Graine de Jardinier » ... Sans oublier que le lièvre de Pâques s'arrête aussi dans les beaux jardins de Robert Schuman ! Programme complet sur le site de la mairie rubrique Maison de R. Schuman.

Renseignements et inscriptions : Tarif : 5.00 €

Maison R. Schuman - 8-12 rue R. Schuman - 57160 Scy-Chazelles - Tél. 03 87 35 01 40 - Fax : 03 87 35 01 49

Mail : maison-robert-schuman@cg57.fr

CARNET

DECES

Jean Stanislas MIKULA 19/08/2009
Gisèle SAUTRE 26/08/2009
Hélène KOLLMANN 29/09/2009
Bernard CLERICI 8/10/2009
Robert BALAGNY 12/10/2009
Joseph SACCHI 29/10/2009

MARIAGES

Christophe ESPOSITO et Christiane SCHNEIDER 5/09/2009
Christian LEBRUN et Chantal BERNARD 12/09/2009
Robert BORTOLUSSI et Christiane OTT 3/10/2009
Bernard AUGER et Patricia SARAGONI 24/10/2009

NAISSANCES

Jolan GEOFFROY 29/09/2009
Charly BALDAUF 2/10/2009

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

ARGENT : CARDONE Corinne - GUSSE Pascal - SCHELL Martine
VERMEIL : ARNOULD Jean-Luc - BRAULT Véronique - CARLUCCI Jean-Marc - LAUNOY Jean-Pol - SOZIO Aristide - SCHELL Jackie
OR : MARX-KELCH Brigitte - PILLIERE Annie - SCHELL Jackie
GRAND'OR : CUNY Denise - SCHELL Jackie

ATTENTION - TOUT À L'ÉGOUT...

Nous venons d'être informés par les services d'HAGANIS qu'il est **strictement interdit de jeter des lingettes** (même biodégradables) **dans les toilettes**. HAGANIS nous signale une recrudescence de tels produits au niveau de la station de traitement des eaux usées. Cette situation engendre des dysfonctionnements majeurs.

COEURS AUX ÉPICES

Ingrédients pour env. 20 pièces

Pâte 250g de farine - 125g de sucre - 1 pincée de sel - 1 c. à café de cannelle en poudre - 1 pincée de clous de girofle en poudre - 150g de beurre froid - 1 à 2 c. à soupe de crème fleurette **Décoration** 200g de sucre glace - 4 c. à soupe de lait chaud - colorant alimentaire (*orange ou mélanger jaune et rouge*) - sucre à saupoudrer

Préparation : préparer la pâte en mélangeant la farine, le sel, le sucre et les épices. Ajouter le beurre coupé en petits morceaux. Pétrir à la main pour obtenir une pâte lisse (si la pâte est trop ferme, incorporer la crème). Ramasser la pâte en boule, l'emballer dans un film alimentaire et la laisser reposer 1h au frais. Préchauffer le four à 170° (chaleur tournante 150°). Tapiser une plaque de papier sulfurisé. Sur un plan de travail fariné, étaler la pâte à l'aide du rouleau à pâtisserie, avec un emporte-pièce en forme de cœur découper et placer les cœurs sur la plaque. Faire dorer au four 15 mn à mi-hauteur. Laisser refroidir. Verser le lait dans un bol et incorporer par petites quantités le sucre glace tout en remuant au fouet. Batre jusqu'à ce que le glaçage devienne épais. Ajouter le colorant alimentaire, verser à la surface des cœurs et saupoudrer de sucre. Laisser sécher. Bonne dégustation.

MAIRIE

1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES

Tél. 03 87 60 07 14 - Fax 03 87 60 18 33

mairie@mairie-scy-chazelles.fr - www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h

Adresses utiles

Assistante sociale

Centre médico-social
2, pl Hennocque
Longeville-les-Metz
03 87 30 05 79

Médecins

◆ Dr J. Keuffer / Dr C.Véronèse

03 87 60 56 08

9, rue de Verdun

Moulins-les-Metz

◆ Dr A. Iser

03 87 60 34 96

18, rue de Metz

Moulins-les-Metz

Cabinet médical

Docteurs A.Mabilie 03 87 30 13 40

et F.Piccin 03 87 32 50 22

15, rue du Gal de Gaulle

Longeville-les-Metz

Pharmacies

◆ Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du G^e de Gaulle

Longeville-les-Metz

◆ Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Sages-Femmes

◆ M^{me} Christine Huber

50, bd Saint Symphorien

Longeville-les-Metz

◆ M^{me} Laurence Oster-Adrian

80, rue du G^e de Gaulle

Longeville-les-Metz

Infirmières

◆ M^{me} S. Capovilla

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

◆ M^{me} B. Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

9, rue St Nicolas

◆ M^{me} N. Schmitt-Walpolel

2, chemin des Brayes

06 30 37 85 55

Chirurgiens dentistes

Dr M. Engels-Deutsch

Dr L. Hann

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Orthophoniste

03 87 60 08 29

M^{me} E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

◆ M^{me} MC. Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

03 87 60 43 43

◆ M^{me} C. Ollio Migeon

31, rue du Gal de Gaulle

Longeville-les-Metz

03 87 18 58 55

La Poste

1, av Libération Moulins-les-Metz

03 87 60 14 84

31, r G^e de Gaulle Longeville-les-Metz

03 87 30 54 66

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

Abbé JM. Stock

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

Pasteur Nomenyo

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 17h-19h

Samedi 9h-12h et 14h-18h

bibliothèque@mairie-scy-chazelles.fr

Relais Assistantes Maternelles

"St-Quentin"

03 87 31 19 23

Enlèvement des encombrants

03 87 39 32 71

Déchetterie

N^o Vert 0 800 87 46 87

Ars-sur-Moselle

03 87 60 60 22

Taxi JM

Tél/Fax 03 87 80 20 54

Port. 06 62 58 38 27

EN CAS D'URGENCE

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Pompiers

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson

57950 Montigny-les-Metz

03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M^{me} I. Hassler

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse,

appeler le 15

Centre anti-poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

Distribution eau potable

VEOLIA 0 810 463 463

SAUR 0 811 747 078

Gaz de France

◆ Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz

de 9h à 13h et de 14h à 18h30

◆ Dépannage

0 810 43 30 57